

Qu'est-ce que GDPR ou RGPD ?

Quelques principes



Qu'est-ce que GDPR ou RGPD ?
Quelques principes

GDPR, également appelée RGPD en France, le texte européen de référence sur la protection des données à caractère personnel, sera applicable dans tous les Etats membres de l'Union le 25 mai 2018, accompagné d'un volet répressif qui n'incite pas à passer outre...

Quelques principes de GDPR – RGPD

- **Le principe du consentement** : les entreprises doivent l'obtenir du citoyen/client. Et cela dès la conception des données. Et même avant avec la nouvelle règle de la sécurité par défaut qui impose aux entreprises de disposer d'un système d'information sécurisé.
- **Le droit à l'oubli** : le droit à l'effacement impose à l'entreprise l'obligation d'effacer les données à caractère personnel sous plusieurs motifs, et cela dans les délais les plus brefs. Le citoyen européen peut également s'opposer au profilage via des traitements automatisés.
- **Le droit à la portabilité des données personnelles** : les personnes pourront obtenir communication, dans un format lisible et structuré, des données personnelles les concernant. Au-delà de la communication des données, il autorise leur transfert vers d'autres acteurs, sous réserve que cela soit techniquement possible.
- **La nomination d'un DPO** : le DPO (*Data Protection Officer*) ou Délégué à la protection des données est une personne qui se voit confier la mission d'être associé aux questions relatives à la protection des données personnelles dans les entreprises privées comme les organisations publiques.

[lire la suite]

Besoin d'un formateur RGPD ? Besoin de former votre futur DPO ? Contactez-nous

A Lire aussi :

Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016

DIRECTIVE (UE) 2016/680 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 27 avril 2016

Le RGPD, règlement européen de protection des données. Comment devenir DPO ?

Comprendre le Règlement Européen sur les données personnelles en 6 étapes

Notre sélection d'articles sur le RGPD (Règlement Européen sur la Protection des données Personnelles) et les DPO (Délégués à la Protection des Données)

Notre métier : Vous accompagner dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions de formation, de sensibilisation ou d'audits dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus d'informations sur

: <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>



Réagissez à cet article

Source : *Qu'est-ce que GDPR ou RGPD ? Définition de GDPR et RGPD – IT Social | Média des Enjeux IT & Business, Innovation et Leadership*